



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4356

Approbation de la grille tarifaire des visites commentées hors horaires d'ouverture au public du musée de l'imprimerie et de la communication graphique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018
DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4356 - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES VISITES COMMENTEES HORS HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **3 décembre 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique est sollicité par des groupes afin de pouvoir bénéficier de visites guidées sur les parcours permanents ou sur des expositions temporaires du musée en dehors des horaires d'ouverture au public.

Ces demandes concernent des visites commentées lors des jours de fermeture au public du musée (lundi et mardi) ou en soirée.

Afin de pouvoir répondre positivement à ces demandes, le musée de l'imprimerie et de la communication graphique souhaite fixer les tarifs selon la grille suivante :

Tarifs des visites guidées comprenant les entrées au Musée

Nombre de personnes	Tarifs par heure €
0 à 25	500
26 à 50	635
51 à 75	975
76 à 100	1300
101 à 125	1625
30 minutes supplémentaires	100

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Les tarifs des visites commentées des parcours permanents ou des expositions temporaires du musée de l'imprimerie et de la communication graphique en dehors des horaires d'ouverture au public sont approuvés comme suit :

Tarifs des visites guidées comprenant les entrées au Musée:

Nombre de personnes	Tarifs par heure €
0 à 25	500
26 à 50	635
51 à 75	975
76 à 100	1300
101 à 125	1625
30 minutes supplémentaires	100

2. Les tarifs seront applicables à partir du 20 décembre 2018.

3.

4. Les recettes de ces visites seront imputées sur le budget du musée de l'imprimerie et de la communication graphique -nature 7062- fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER